

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS
Établissement français du sang

**Décision n° N 2016-38 du 31 octobre 2016 portant nomination
à l'Établissement français du sang**

NOR : AFSK1630977S

Le président de l'Établissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;
Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang ;
Vu la décision n° N 2010.22 du 25 juin 2010 nommant Mme Françoise HAU aux fonctions de directrice adjointe de l'établissement de transfusion sanguine Normandie,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Françoise HAU, directrice adjointe de l'établissement de transfusion sanguine Normandie, est chargée d'exercer par intérim les fonctions de directrice adjointe de l'établissement de transfusion sanguine Nord de France à compter du 1^{er} novembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 31 octobre 2016.

Le président de l'Établissement français du sang,
F. TOUJAS